

Réponses apportées aux questions posées pendant la journée

Pourquoi les nitrates ne sont-ils pas entraînés par ruissellement ?

⇒ Les Nitrates, très solubles, s'infiltrent préférentiellement et sont donc peu disponibles pour un transfert par ruissellement de surface.

Le processus de dénitrification conduit-il toujours à l'émission de N₂ ou bien existe-t-il un risque d'émission de N₂O (GES), selon les conditions locales ?

⇒ Il y a en effet un risque de dénitrification incomplète, avec production de N₂O, et donc de transformation d'une pollution aquatique en une pollution atmosphérique. Nos études ont montré que moins de 0.1% des nitrates dénitrifiés se transformait en N₂O, et que 99,9% en N₂

L'adsorption permet-elle la dégradation des pesticides ou uniquement leur fixation à la matière organique ?

⇒ L'adsorption se fait majoritairement sur les fractions argileuses et organiques. Elle est plus ou moins temporaire selon les produits. La fixation favorise alors la dégradation.

Bonjour, la mise en place d'une zone tampon autour d'un périmètre immédiat de protection de captage peut-elle présenter un risque de transfert de polluant vers la nappe ou son pouvoir de rétention est suffisant pour ne pas présenter de danger ?

⇒ si le substrat est imperméable (ou compacté), le risque est mineur d'infiltration profonde, mais c'est un point de l'étude géotechnique indispensable, en effet.

⇒ Les sols de bandes enherbées adsorbent d'avantage les substances phytosanitaires que les sols de parcelles cultivées en conventionnel du fait d'une plus grande richesse en matière organique des sols de bande enherbée. Pour ce qui est de la dégradation, elle existe dans les bandes enherbées mais n'est pas accélérée par rapport à la dégradation dans les parcelles cultivées (où les usages récurrents ont pu entraîner une spécialisation des micro-organismes à dégrader les substances).

Qui peut réaliser une étude diagnostic avec programme d'actions ZT ? Un bureau d'études, la chambre ?

⇒ Des bureaux d'études peuvent proposer des programmes d'aménagements de zones tampon. Certaines chambres d'agri le font aussi. Une étape clé de l'étude est de bien identifier l'origine et les processus de transferts de contaminants afin de proposer les solutions adaptées.

En terme d'efficacité et facilité, quand une collectivité souhaite améliorer la qualité de l'eau est ce qu'il est plus judicieux de travailler sur l'agronomie par la couverture des sols (plus efficace pour la qualité de l'eau, mais long terme ?) ou bien sur les zones tampons peut être plus facile à mettre en œuvre mais moins efficace que l'agronomie ?

⇒ Ce sont deux approches complémentaires qu'il faut envisager ensemble sur les territoires à enjeu eau. L'une n'est pas mieux que l'autre.

⇒ L'approche agronomique (réflexion sur les pratiques, enherbement, couverture des sols, ...) est essentielle et n'a pas pour seul intérêt de chercher à limiter les "fuites". Elle peut aussi avoir des effets positifs sur les sols et les cultures. Il est important de limiter les transferts au plus près des zones de production des écoulements pour limiter la dimension des ZT en aval et les risques de moindre efficacité (cours circuits liés à la concentration des écoulements, hydromorphie).

⇒ L'approche agronomique est essentielle et les Zones tampons sont à penser le plus possible en tête de Bassin Versant

Pour les produits phytosanitaires, les seuils ne sont-ils pas de 0.1 et 0.5µg/L ?

⇒ Ces seuils sont utilisés pour les eaux distribuées. Ils ne sont pas les mêmes pour les eaux brutes (car on considère qu'elles peuvent bénéficier d'un traitement)

⇒ Pour les eaux de surface non destinées à la consommation humaine, les valeurs de concentrations seuils sont les normes de qualité environnementale de la DCE pour les substances prioritaires et les valeurs guides INERIS pour les autres. Sinon, pour les eaux brutes potabilisables les seuils sont de 2 µg/L pour 1 substance et 5µg/L pour la somme des substances

La création de ZHTA ne diminue-t-elle pas le fonctionnement des drains agricoles, en ralentissant les débits d'eau par rapport au fossé existant précédemment? c'est une crainte relevée sur notre territoire.

⇒ Pour la question d'interaction ZHTA et le réseau de drainage, en effet c'est un point à vérifier, la topographie est un critère important. Des solutions de bon sens existent.

Dans le contexte actuel de développement des retenues d'irrigation, une réflexion est elle envisagée sur la récupération des eaux en sortie d'aménagement comme la réutilisation d'eau en sortie de station d'épuration

⇒ Une mutualisation pour l'irrigation des eaux de drainage est à envisager dans le contexte de changement climatique. Des travaux sont en cours.

DT/DITC ?

⇒ Déclaration de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Cela permet de connaître et d'avertir les responsables de réseaux des travaux en cours. Déclaration de travaux à faire sur une plateforme dédiée pour avoir la localisation des réseaux (gaz télécom eau) préalablement aux travaux.

Abreuvement interdit en cours d'eau, auriez vous un texte réglementaire svp?

⇒ c'est la directive nitrate qui interdit l'abreuvement direct dans les cours d'eau